



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN  
M.R.C. DU HAUT SAINT-LAURENT  
PROVINCE DE QUÉBEC

## AVIS PUBLIC

### D'ADOPTION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Avis public est donné par la soussignée, Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à tous les contribuables de la Municipalité de Franklin à l'effet qu'il y a eu adoption des règlements suivants :

- **Règlement 272-20 modifiant le règlement de zonage 272**  
modifiant le règlement de zonage 272 afin de définir des normes pour permettre la garde et l'élevage de poules et oies sur l'ensemble des zones de la Municipalité;
- **Règlement 272-21 modifiant le règlement de zonage 272**  
afin de modifier les limites de zonage des zones RI-28, RI-33, CI-42 et CI-43 et de modifier les usages autorisés et les normes d'aménagement pour les zones HA-35, CI-42 et CI-43;
- **Règlement 272-22 modifiant le règlement de zonage 272**  
afin d'autoriser l'utilisation de conteneur pour usage d'utilité publique dans la zone CI-42.

Toute personne intéressée par ces règlements peut les consulter sur le site Web de la Municipalité au [www.municipalitedefranklin.ca](http://www.municipalitedefranklin.ca) ou demander à les consulter à l'hôtel de ville durant les heures régulières d'ouverture.

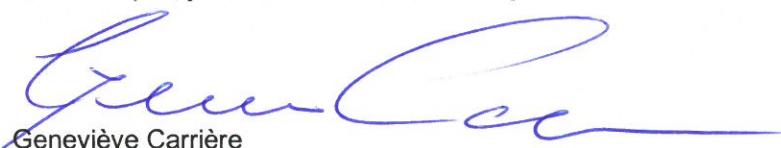
DONNÉ à Franklin, ce 29 juillet 2025.

  
Geneviève Carrière  
Directrice générale et greffière-trésorière  
[dq@municipalitedefranklin.ca](mailto:dq@municipalitedefranklin.ca)

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 29 juillet 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 juillet 2025.

  
Geneviève Carrière  
Directrice générale et greffière-trésorière  
[dq@municipalitedefranklin.ca](mailto:dq@municipalitedefranklin.ca)